



Concertation sur les grands projets d'infrastructures dans le secteur de l'eau de l'espace CEDEAO

Atelier de partage des recommandations du panel des experts avec les organismes de bassin (ABV, ABN, OMVS/OMVG) et la société civile. Du 20 au 27 Janvier 2011

Rapport de synthèse

1. Contexte

Un projet de concertation sur les grandes infrastructures dans le secteur de l'eau est en cours à la CEDEAO. Sa mise en œuvre est assurée par le Centre de Coordination des Ressources en Eau (CCRE) de la CEDEAO. L'objectif global du projet est de contribuer à un développement harmonieux des États membres de la CEDEAO et à l'intégration régionale, à travers la mise en œuvre d'un dialogue sur les infrastructures du secteur de l'eau.

Un panel d'expert a été installé (juillet 2009-avril 2010) pour analyser les bonnes pratiques et formuler des recommandations sur les dispositifs de concertation. Les analyses ont porté sur un échantillon d'ouvrages proposé par le comité de pilotage du projet et visaient à examiner des ouvrages existants, en projet et en construction, des ouvrages communs ou d'intérêt commun dont la maîtrise d'œuvre est exercée par des organismes de bassins transfrontaliers ou nationale. Les ouvrages retenus sont Manantali, sur le bassin du fleuve Sénégal, Kandadji, sur le bassin du fleuve Niger et Bui, sur le bassin du fleuve Volta.

La version finale provisoire des recommandations du panel est à présent disponible et est intitulée « Bonnes pratiques pour le développement d'infrastructures hydrauliques durables en Afrique de l'Ouest »

2. Objectif des ateliers

Le CCRE en organisant les ateliers de restitution avec les organismes de bassins, les pays et les représentants de la société civile ouest africaine, avait pour but de présenter plus en détail les recommandations du panel d'experts afin de recueillir et d'intégrer les contributions pertinentes des organismes de bassin, des États membres des bassins et de la société civile pour aboutir à l'élaboration d'un ensemble de recommandations consensuel et validé qui sera transmis à la CEDEAO pour être mis en œuvre sous forme de directive.

Les ateliers ont été organisés en trois phases selon le calendrier ci après :

- Le 20 janvier 2011 pour l'Autorité du bassin de la Volta (ABV) à Ouagadougou,
- Le 24 janvier pour l'Autorité du bassin du Niger (ABN) à Niamey et
- enfin le 27 janvier à Dakar pour l'Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal (OMVS) et pour l'Organisation pour la mise en valeur du fleuve Gambie (OMVG) et l'Union du fleuve Mano.

Les participants à ces ateliers ont été repartis de la manière suivante :

- Pour Ouagadougou : ABV + Bénin, Burkina, Côte d'Ivoire, Ghana, Togo + société civile (Bénin, Côte d'Ivoire, Ghana, Togo).
- Pour Niamey : ABN + Guinée, Niger, Nigeria, Mali, Cameroun et Tchad + société civile (Guinée, Mali, Burkina Faso, Niger, Nigéria).
- Pour Dakar : OMVS + OMVG + MRU, Cap Vert, Gambie, Guinée Bissau, Liberia, Sénégal, Sierra Leone + société civile (Mauritanie, Sénégal, Gambie, Guinée Bissau, Sierra Leone, Liberia).

Si un pays est partie prenante de plusieurs organismes de bassin, il participe seulement une fois à la consultation. L'UICN a participé à l'ensemble des ateliers.

3. Déroulement des ateliers

Chaque atelier a été présidé par les organismes de bassin d'accueil avec l'appui technique du CCRE, toutes les présidences ont assuré avec dextérité le déroulement des travaux en respectant scrupuleusement l'ordre du jour adopté par les participants qui a tenu en une journée de travail.

Chaque atelier a été l'occasion pour le Directeur du CCRE de présenter l'ensemble du processus du dialogue sur les grandes infrastructures dans le secteur de l'eau dans l'espace CEDEAO et d'insister sur les consultations avec les bassins comme une étape importante dans le processus avant la tenue de l'atelier régional qui validera les propositions de recommandations. Il a rappelé que les ateliers n'ont pas pour but d'entériner ou d'adopter les recommandations du panel mais ils donnent l'opportunité au panel de répondre aux observations et aux réactions des OBs, des états et de la société civile et d'intégrer les diverses contributions dans la perspective de l'atelier régional.

Les ateliers ont été marqués par la participation très active de la société civile à l'échelle des bassins qui a fait des apports motivés sur l'ensemble des recommandations formulées par le panel. La société civile a bénéficié dans le cadre de la concertation régionale sur les grandes infrastructures d'un appui conséquent de la part de l'UICN qui a également participé à ces ateliers à un haut niveau de représentativité.

Les représentants du panel, appuyés par les organismes de bassin ont assuré le secrétariat des différents ateliers.

La présentation des recommandations du panel des experts s'est faite selon 7 sessions, chaque session était réservée à la présentation d'un axe stratégique dégagé par le panel puis suivi de la présentation des observations et propositions écrites de la société civile du bassin avant l'organisation des débats.

Les axes stratégiques dégagés par le panel pour la formulation des recommandations sont les suivants :

- Affirmer le rôle majeur des organismes de bassin dans le développement et la mise en œuvre des projets à caractère transfrontaliers ;
- Intégrer les populations affectées comme bénéficiaires du projet ;
- Identifier et accepter les incertitudes pour mieux gérer les risques ;
- Veiller à ce que les différentes parties prenantes jouent leurs rôles respectifs ;
- Optimiser la rentabilité des grands ouvrages hydrauliques en Afrique de l'Ouest ;
- Capitaliser et échanger les expériences existantes dans le cadre de la CEDEAO ;

- Adopter un cadre de référence régional pour la conduite des évaluations environnementales et sociales de projets transfrontaliers.

4. Principaux résultats des ateliers

Le contenu des débats n'a pas révélé des objections majeures quand au fond du document présenté par le panel mais des contributions significatives ont été apportées pour consolider et corriger le contenu et la formulation des propositions du panel d'experts, afin de rendre les recommandations plus pratiques ou lisibles.

Les principaux thèmes de débat ont porté sur les points suivants :

1. Le renforcement des capacités et du rôle des organismes

Les propositions ont été surtout favorables à la création des organismes de bassin là où il n'en existe pas mais l'accent été mis l'opérationnalité des OBs qui nécessite des appuis multiformes aux plans institutionnel, technique et financier. Un champ d'action spécifique à explorer reste le financement des OBs par le biais des organisations sous régionales comme la CEDEAO.

2. La structuration et le renforcement de la société civile

Le rôle de la société civile dans le cadre du dialogue est reconnu prépondérant, de ce fait sa structuration et son renforcement deviennent incontournables pour la promotion du développement local toutefois la question de sa représentativité reste problématique.

3. Le développement durable

Les risques liés à l'environnement des projets ont suscité des débats et des inquiétudes qui appellent à plus d'exhaustivité et de discernement de la part du panel

4. La promotion du développement local

Toutes les précautions à prendre pour garantir les intérêts des populations affectées ont été maintes fois soulignées lors des ateliers toutefois il ressort que si ses populations doivent avoir une place de choix lors de la réalisation des grands barrages elles ne peuvent prétendre à être les premiers bénéficiaires en raison des objectifs de plus grande envergure poursuivis par ce type de projet.

5. La promotion de l'intégration sous régionale

Les participants ont insisté sur la nécessité de disposer d'une bonne lecture et d'une bonne visibilité dans la partage des coûts et des bénéfices entre états et entre les acteurs pour pérenniser les investissements, favoriser l'implication des acteurs et promouvoir l'intégration sous régionale.

Lors des différentes discussions les consultants, membres du panel, ont répondu dans la mesure du possible à aux observations des participants et se sont engagées à soumettre l'ensemble de leurs préoccupations au panel d'experts qui en dernier ressort apportera les modifications nécessaires pour mieux refléter les aspirations des uns et des autres.

Dans ce souci le secrétariat des ateliers a fait un relevé exhaustif des observations de chaque atelier (ABN, ABV, OMVS/OMVG) et par axe stratégique présenté en Annexe.